

NEPPER (*Albert-Joseph*), Directeur général en Afrique de l'Intertropical-Comfina (Namur, 3.4.1879 - Profondeville, 6.6.1951). Fils de Joseph et de Guébels, Elisabeth.

Dès la fin de ses études commerciales, Albert Nepper fut engagé, en mars 1901, à l'Anglo Belgian India Rubber and Exploring Cy (ABIR), créée par le Roi-Souverain de l'Etat indépendant du Congo en vue de l'exploitation du caoutchouc et de l'ivoire dans les bassins de la Maringa et du Lopori. Après un stage dans la basse Maringa, il fut désigné pour le poste de Mompono, dans le haut cours de la rivière, et il s'y distingua bientôt par son ardeur au travail et son esprit d'initiative. La direction de l'ABIR ayant décidé, en 1902, d'étendre les activités de la société à l'extrême amont de la Maringa, A. Nepper offrit spontanément ses services et partit en pirogue à la recherche de sites favorables à la création d'avant-postes dans une région totalement inconnue, peuplée de farouches autochtones. Deux années durant, sans voir un seul Européen, courant jour et nuit de grands dangers, Nepper chercha le contact avec les indigènes, qu'il réussit finalement à se rallier et dont il fit de nouveaux récolteurs. Fondateur des deux postes de Lireka et Itoka, il parcourut les régions situées entre les sources de la Maringa et du Lopori, d'une part, la haute Tshuapa d'autre part, et organisa la première liaison avec Mondombe.

L'ABIR lui confia la direction de la factorerie de Mompono et, en 1906, au cours de son deuxième terme (1904-07), celle de la Société en Afrique. A 27 ans, A. Nepper était à la tête de la plus importante exploitation commerciale de l'Etat indépendant. Mais sa tâche ne fut guère aisée, car les populations de la Maringa et du Lopori tentèrent de se soustraire, par la violence, aux contraintes de la récolte des produits. Quasi journellement les factoreries étaient attaquées, les armes et munitions dérobées, les habitations saccagées et incendiées. Pour échapper au massacre, les agents européens durent fuir nuitamment en pirogue. Ne disposant que de moyens de défense insuffisants, Nepper réclama une aide immédiate au commissaire général de l'E.I.C. à Coquilhatville, Albéric Brunel, qui, à la tête d'une colonne de 500 soldats, réussit à pacifier les régions les plus belliqueuses, non sans peine d'ailleurs et après une campagne de longue durée, à laquelle le directeur de l'ABIR prit une part active en sauvant la vie de plusieurs de ses agents cernés dans leur factorerie.

A la reprise par le Gouvernement, au début de 1907, des établissements de l'ABIR, qui venait d'être dissoute, Nepper remit tous les services de la société à l'inspecteur d'Etat Auguste Gérard et rentra peu après en Europe.

Entre-temps, Alexis Mols, président du conseil d'administration de l'ABIR, avait créé, avec Arthur Bolle, la société Commerce intertropical, en vue d'importer et de vendre, au Congo, toutes les marchandises et denrées nécessaires aux activités et au personnel du Comité spécial du Katanga. A. Nepper fut nommé directeur de cette nouvelle société, bientôt connue sous sa nouvelle appellation « Intertropical-Comfina » et, en mars 1908, rejoignit le Katanga où les premiers comptoirs venaient d'être créés. Il les organisa, puis en installa de nombreux autres dans tout le territoire, jetant ainsi les bases de l'essor commercial du Katanga, où le Gouvernement venait d'autoriser l'introduction de la monnaie congolaise.

En 1909, pendant un séjour à Lukafu, Nepper conclut, avec le chef local, un contrat exclusif pour la fourniture à l'Intertropical-Comfina, de toute la récolte de sel en provenance des salines de Mwashya. La même année, il rédigea un rapport proposant la construction, au lac Kisale encombré de papyrus, d'une fabrique de pâte à papier. Ce projet n'eut pas de suite, mais l'idée en fut pas abandonnée. Après la guerre 1940-1945, un syndicat d'études fut constitué en vue de sa réalisation, mais des difficultés financières et techniques contraignirent toute-

fois les promoteurs à y renoncer définitivement.

L'année suivante, Nepper décida d'ouvrir une factorerie au lac Samba, dans la région centrale du Katanga qui était encore sous le coup des campagnes menées par le corps de police du C.S.K. contre les mutins Batetela et où vivaient des populations Baluba, désorganisées et insoumises. Il réussit progressivement à se les concilier et installa le grand chef Kasongo Niembo dans le voisinage immédiat de la factorerie. Avec son concours, il débarrassa la région des capitas portugais venus de l'Angola pour se livrer au trafic illicite d'armes et de poudre. Kasongo Niembo et son frère Kabongo firent participer leurs sujets à la récolte des produits (caoutchouc, ivoire), que la Société achetait et payait en numéraire, ce qui permettait aux récolteurs de s'acquitter de l'impôt en espèces et de s'approvisionner aux factoreries de la Société.

En 1911, Nepper créa la première pêcherie du Katanga, au lac Kabamba, non loin de Mulongo. Il engagea un pêcheur suédois, commanda en Belgique 24 grands filets et construisit des fumoirs en briques.

Ayant accompli deux termes au Katanga (1908-1911; 1912-1914), Nepper s'apprêtait à rentrer en Europe lorsqu'il apprit, à Kongolo, l'entrée en guerre de la Belgique. S'étant aussitôt mis à la disposition des autorités militaires, il fut chargé, par le commissaire général Van den Bogaerde, de créer et d'organiser un service de ravitaillement pour les troupes en campagne au Tanganika. Déployant, dans ces nouvelles fonctions, une intense activité, il réussit à faire expédier mensuellement aux troupes, via Khabalo, 60 000 rations comportant de la farine, du maïs, du riz, des bananes séchées et des poissons fumés.

Il ne rentra en Europe qu'en mai 1920, après un séjour ininterrompu de neuf années au Katanga. De janvier 1921 à octobre 1923, il exerça encore, en Afrique, les fonctions de directeur général de l'Intertropical-Comfina, dont il fut nommé, en 1924, membre du conseil d'administration.

De janvier à mars 1925, il séjourna une nouvelle fois au Congo, dans le Nord-Est cette fois, pour y jeter les bases de la Société du Haut-Uele et du Nil (SHUN), dont il fut administrateur-directeur jusqu'en 1933. En cette qualité, il effectua encore plusieurs missions d'inspection en Afrique. En 1934, la SHUN lui confia les fonctions de conseiller technique, qu'il exerça jusqu'à sa mise à la retraite le 1^{er} janvier 1946. Il conserva toutefois son mandat d'administrateur jusqu'à son décès.

Depuis son retour en Belgique, il ne cessa de défendre les intérêts des vétérans coloniaux, tant au sein de leur comité central dont il fut l'un des administrateurs, qu'en sa qualité de président de la section namuroise.

Distinctions honorifiques: chevalier de l'Ordre de Léopold; chevalier de l'Ordre de la Couronne; officier de l'Ordre royal du Lion; chevalier de l'Ordre de St-Grégoire le Grand; médaille commémorative des vétérans coloniaux.

14 décembre 1965.

Marcel Walraet.

Archives de la Société Intertropical-Comfina et du Comité spécial du Katanga. — *Bull. de l'Assoc. des vétérans coloniaux*, juillet 1930, p. 21. — *Revue congolaise illustrée*, février 1931, p. 14-15. — *Revue coloniale belge*, 15 juin 1931, p. 436.